



Strasbourg

Carte
des aménagements
et itinéraires
cyclables

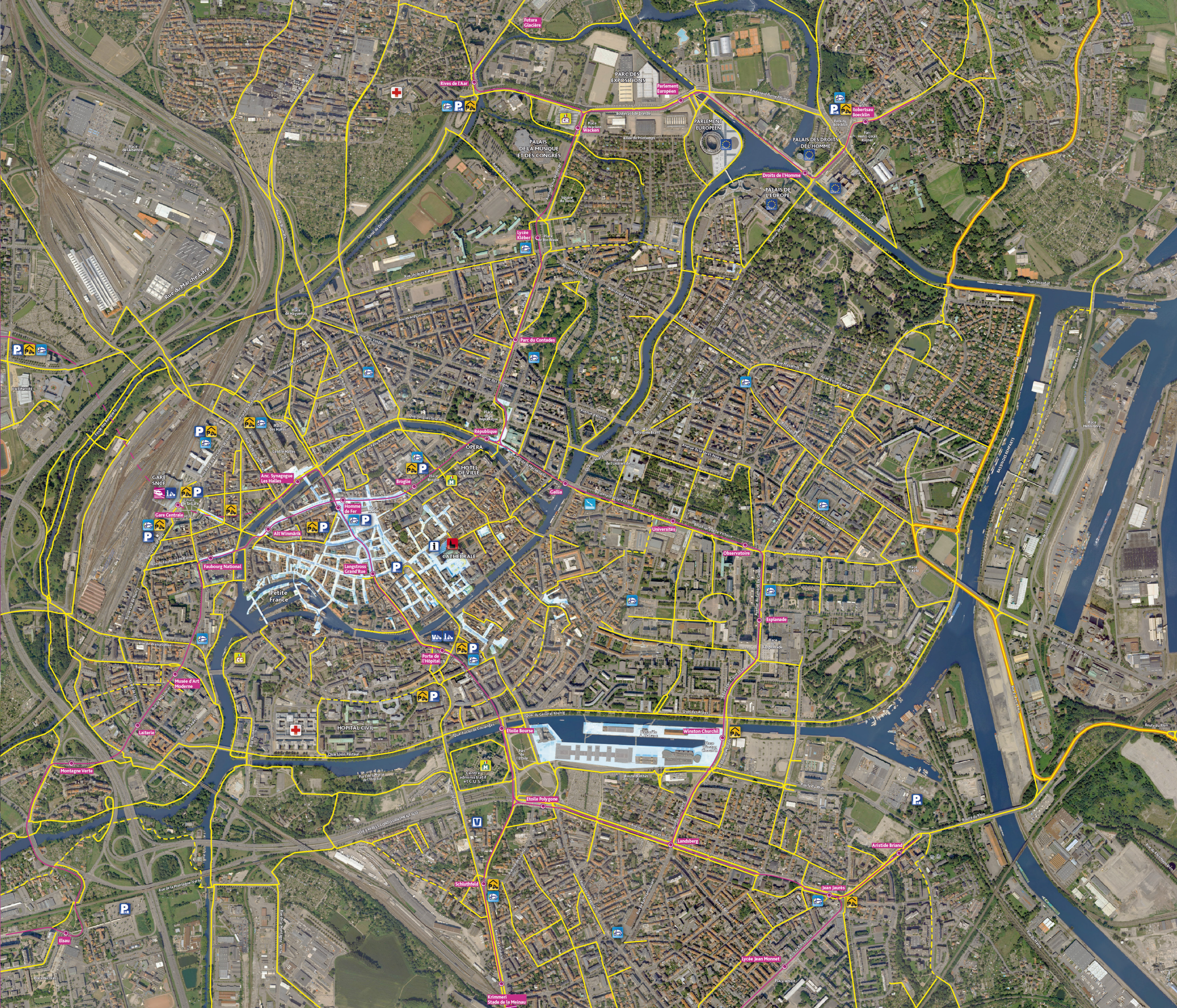


Strasbourg
Communauté Urbaine

- Mairie
- Conseil Régional / Conseil Général
- Cathédrale
- Hôpital, Clinique
- Gare, Arrêt train
- Parking relais TRAM / Parking
- Véloparc / Parking à vélo
- Auto'trement
- Piscine
- Institutions européennes
- Vélostation
- Vélocation
- Maison des Cyclistes
- Office du Tourisme

- Aménagement cyclable
- Itinéraire cyclable
- Piste des forts
- Limite de commune
- Ligne de tramway + Station
- Secteur piétonnier

Prise de vues © SIG-CUS 2007



Un vélo d'avance



Les bénéfiques d'une pratique régulière du vélo (1/2h par jour)

Le vélo c'est la santé !

- Vous divisez par deux les risques cardio-vasculaires et de 30% les risques de diabète, de surcharge pondérale (obésité) et d'hypertension.
- Vous améliorez votre bien-être psychique en atténuant stress et anxiété.
- Faire du vélo c'est stimuler de manière sensorielle les enfants et les aînés.
- Faire du vélo c'est aussi allonger l'espérance de vie.
- Pédaler permet d'être plus en prise avec la vie de votre quartier.

• A vélo, on réduit la pollution et on préserve la planète !



Comme tous les cyclistes vous êtes donc gagnants !

Les principaux pièges à éviter

- Quand un bus ou un camion tourne, les roues arrière n'ont pas la même trajectoire que les roues avant. En tant que cyclistes, vous devez rester à l'arrière du poids lourd et surtout ne pas chercher à le dépasser.
- Raser les voitures en stationnement peut se révéler dangereux, une portière peut toujours s'ouvrir inopinément. Mieux vaut laisser un espace d'un mètre environ entre vous et les véhicules.



- Le passage soleil / ombre peut aveugler, les yeux ont besoin de quelques secondes pour s'adapter. Si vous êtes suivi par une voiture, faites attention, le conducteur aussi peut être ébloui.

- Il existe des dangers que l'on ne soupçonne pas toujours: la bandoulière d'un sac ou une écharpe qui se prend dans la roue arrière, la laisse d'un chien aux côtés de son propriétaire etc...

Les principaux facteurs d'accidents

- non respect de la signalisation (feux, stop...) de la part des cyclistes comme des automobilistes!
- automobilistes ne prenant pas en compte les cyclistes (vitesse excessive, portière, croisement ou dépassement dangereux, tourne-à-droite trop rapide de la voiture alors que le cycliste va tout droit).
- défaut d'éclairage ou de visibilité des cyclistes.
- tourne-à-gauche mal négocié du cycliste alors que la voiture va tout droit.



Quelques consignes de sécurité

- Faites porter un casque à vos enfants.
- Positionnez-vous de manière à être bien en vue.
- Respectez le code de la route et bien sûr la signalisation.
- Roulez à droite, mais pas trop près des voitures ou des trottoirs.
- Indiquez que vous tournez en tendant le bras.
- Osez occuper la chaussée lorsque le dépassement est impossible sans danger.
- Quand il pleut, pensez à freiner plus tôt.
- Vérifiez périodiquement votre éclairage.
- Ne slalomez pas entre les véhicules.
- Soyez attentifs aux portières de véhicules à l'arrêt qui s'ouvrent soudainement.
- Ne dépassez pas un véhicule par la droite.
- Ne cherchez pas à dépasser un bus ou un poids lourd, vous ne faites pas le poids!
- Franchissez les lignes de tram le plus perpendiculairement possible, c'est beaucoup plus sûr!

Vélo & Tram: concilier les plaisirs !

- Votre vélo dans le tram c'est possible et gratuit (avec un titre de transport):
- Du lundi au samedi en dehors des heures d'affluence du matin (7h à 9h) et du soir (17h à 19h).
- Les dimanches et jours fériés sans limitations d'horaire. Une seule obligation: monter à l'arrière du tram.



Le vol de vélo n'est pas une fatalité !

Atelier service minute
Vente - réparations toutes marques
Achat/vente/reprise vélos d'occasion

Circuits audioguidés
Découvrez Strasbourg à vélo en toute liberté munis d'un baladeur mp3 et d'un road book à travers nos 2 circuits à thème :

- Strasbourg et l'Histoire
- Strasbourg capitale européenne et espaces verts

Location de vélos

- Vélo urbain
- VTC grand standing pour la Route des Vins
- Triporteur, tandem, remorque
- Vélo électrique

> KRUTENAU
18 rue Jacques Peirotes
67000 Strasbourg
Tél./Fax : 03 88 36 18 41

> FAUBOURG DE PIERRE
47 rue Faubourg de Pierre
67000 Strasbourg
Tél./Fax : 03 69 78 12 35

Ouvert du lundi au samedi 8h30 à 19h00 (samedi 18h)

www.espritscycles.com

Voici 10 bons conseils pour minimiser les risques

1. Attachez votre vélo à un point fixe et vérifiez qu'il ne gênera pas le passage des piétons, en particulier des personnes mal voyantes: ne pas accrocher de vélo aux poteaux de feux équipés de bouton-poussoir.
2. Pensez à toujours l'attacher, même lorsque vous entrez dans un commerce pour une minute ou deux.
3. Attachez en priorité le cadre et la roue arrière au point fixe.
4. Utilisez un antivol haute sécurité en U ou un antivol de moto.
5. Orientez la serrure de l'antivol vers le bas.
6. Evitez si possible les lieux à risque, surtout la nuit.
7. Evitez si possible les lieux et moments peu fréquentés.
8. Ne laissez pas de pièces de valeur facilement détachables.
9. Utilisez un deuxième antivol différent si possible.
10. Evitez de laisser trainer l'antivol par terre ou sur un rebord (cela rendrait l'antivol plus facile à détruire).



Le vélo en ville... C'est fini !
Faux: La pratique du vélo est en net regain dans la plupart des grandes villes européennes... Et notamment à Strasbourg!

infos au 03 88 27 09 09 - www.parcus.com

700 places couvertes et gratuites !

Pour votre moyen de locomotion le plus propre, Parcus met gratuitement à votre disposition 700 places de stationnement vélo à Strasbourg.

Ces parcs à vélos, avec accès et services spécifiques, sont situés dans les parkings Austerlitz, Opéra Broglie, Saint Nicolas et Sainte Aurélie.

Pour votre stationnement vélo, pensez aussi Parcus.

parcus



Un vélo marqué pour plus de sécurité

Plus de 10000 vélos ont été marqués sur la CUS. Le numéro gravé est unique et permet aux forces de l'ordre, en cas de vol, de retrouver immédiatement son propriétaire. En rendant recel et revente plus risqués, le marquage permet ainsi de réduire le nombre de vélos volés. Le coût du marquage est de 4€ par vélo.

L'opérateur: CADR 67
12 rue des Bouchers 03 88 75 17 50

Un territoire cyclable étendu

Voici différents aménagements qu'il faut savoir différencier:

- Piste cyclable: espace séparé de la chaussée. Seuls les cyclistes y sont autorisés.
- Bande cyclable: une partie de la chaussée réservée exclusivement aux cyclistes.
- Double sens cyclable: une rue à sens unique pour les voitures et à double sens pour les cyclistes. Ces « raccourcis » permettent d'éviter les grands axes routiers, et de voir arriver la voiture en face.
- Couloir bus mixte: les cyclistes sont autorisés à circuler dans ces couloirs.
- Sas vélo: à l'arrêt, il permet au cycliste de se positionner devant les véhicules.
- Bande verte le long des passages piétons: aux carrefours à feux, espace réservé aux cyclistes pour traverser. Le cycliste doit traverser avec la figurine « piétons » au vert.
- Aire piétonne: les piétons sont prioritaires. La présence de véhicules motorisés est réglementée. Les cyclistes sont autorisés à y rouler sauf arrêté contraire du Maire. Ils doivent rouler au pas et mettre pied à terre si la densité de la foule est trop importante.
- Zone de rencontre: les piétons sont prioritaires. La zone est ouverte à tous les modes de circulation. Pour assurer la cohabitation de tous les usagers, la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. De plus, sauf exception, toutes les chaussées y sont à double-sens pour les cyclistes.
- Zone 30: espace où la vitesse est limitée à 30 km/h. Les vitesses étant peu élevées, il n'y a pas d'aménagements cyclables spécifiques. Les piétons n'ont pas de priorité particulière et sont tenus d'utiliser les trottoirs lorsqu'ils existent.



Les gens n'ont pas envie de rouler à vélo en ville!
Faux: c'est à cause du trafic automobile que les gens hésitent à se déplacer à vélo.

Les parcs vélo permettent de laisser son vélo à l'abri et en plus grande sécurité

Les parcs vélo

Le plus grand parc vélo de France (850 places) se trouve à la gare centrale. Il est payant. (38€ / an)

Les autres parcs vélo sont gratuits:

- Ste Aurélie (430 places)
- Wodli (80 places)
- Austerlitz (100 places)
- Broglie (100 places)
- Tanneurs (140 places)
- Halles P3 (30 places)
- St Nicolas (40 places)

Les véloparcs

21 véloparcs ont été aménagés près de stations tramway et arrêts bus. L'accès gratuit est réservé aux détenteurs de la carte Badgeo. Avec le vélo, on peut atteindre une station de tramway ou un arrêt de bus plus éloigné, et ainsi optimiser le déplacement en transport en commun.

Des véloparcs ont été aménagés dans les gares de Vendenheim, Lipsheim-Fegersheim, Geispolsheim et Schiltigheim. Accessibles par des badges à retirer dans les manies, ils permettent de combiner le vélo et le train.

DECATHLON

3 Magasins autour de Strasbourg à votre service

249€90

Atelier Cycle
entretien et réparations toutes marques

STRASBOURG HAUTAPIERRE
4 rue Cerf Berr
67200 Strasbourg
Tél 03 90 20 47 20

VENDENHEIM
7 rue des eplettes
67550 Vendenheim
Tél 03 88 81 99 81

GEISPOLSHIM - LA VIGIE
Centre Commercial LA VIGIE
67118 Geispolsheim
Tél 03 88 65 39 00

Vous êtes gagnant en temps et préservez votre planète !

La piste des Forts

Long d'environ 80 kilomètres, l'itinéraire cyclable franco-allemand des Forts relie les principaux forts construits par les allemands entre 1870 et 1880. Il passe par la passerelle des Deux Rives et le pont Pfimlin sur le Rhin, les forêts d'Illkirch et de la Wantzenau, la ballastière de Bischheim, les côtes d'Oberhausbergen. Cet itinéraire de loisir, qui utilise des aménagements cyclables et des voies à faible circulation, vous fera découvrir un patrimoine architectural et naturel remarquable. Possibilité de l'emprunter par tronçons, accessibles facilement par les itinéraires cyclables longeant les canaux de la Maine au Rhin, de la Bruche et du Rhône au Rhin. De quoi alimenter vos sorties touristiques à Strasbourg!



Le vélo en ville c'est très dangereux!
Faux: Statistiquement, il n'est pas plus dangereux de circuler à vélo que d'être piéton. Utiliser un deux roues à moteur est 8 fois plus dangereux.

Adresses utiles

- CADR 67**
Comité d'Action Deux Rives
Association de cyclistes urbains
Maison des Cyclistes, Vélo'Hus
12 rue des Bouchers - 67000 Strasbourg
Tél. 03 88 75 17 50 - cadr67@lubicy.org
- Vélostation**
Atelier associatif d'auto-réparation des vélos
14 rue du Grand Couronné - 67100 Strasbourg
Tél. 03 88 84 66 67
- ALLO CTS**
Services vélo et tram
Tél. 03 88 77 70 70
- Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT)**
4 rue Jean Mentelin BP 28 - 67035 Strasbourg cedex
www.cyclotourisme67-ffct.com
pdt@codep67ffct.com
- Office de tourisme de Strasbourg et de sa région**
17 place de la Cathédrale
Tél. 03 88 52 28 28